

## Le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre la déforestation importée

### Déclaration du Groupe Outre-mer

La superficie des forêts françaises a récemment atteint un nouveau record pour atteindre une couverture de 31% du territoire. On pourrait a priori se réjouir d'une telle nouvelle. Toutefois, le reboisement progressif de la France doit être mis en perspective avec l'accélération effrénée de la déforestation mondiale.

En 2018, c'est plus de 13 milliards d'hectares de forêts qui ont été supprimés au profit de terres agricoles, de pâturages ou des activités extractives à un tel rythme, que les forêts tropicales et subtropicales auront disparu d'ici 50 à 70 ans. Bien que le Brésil ou l'Indonésie soient les grands champions de la déforestation, cet avis nous rappelle que nous sommes tous collectivement responsables de ces destructions. Car, nous oublions trop souvent que les importations de biens pour satisfaire une clientèle européenne a pour préalable la déforestation d'un grand nombre d'espace. Qui s'interroge ou porte systématiquement à la connaissance des consommateurs l'impact de la déforestation lorsqu'ils consomment des produits comme le soja, l'huile de palme ou de la viande ? Cette situation est d'autant plus alarmante que les forêts n'ont jamais été aussi menacées, non seulement par l'activité humaine mais par la multiplication des incendies de grande ampleur entraînant dans son sillage, pertes de biodiversité, désertifications et diminution de la production d'oxygène. La disparition des forêts primaires est une perte irréparable qui ne saurait être compensée, même par les politiques de reboisement les plus ambitieuses.

Au-delà des effets écologiques, la déforestation menace inexorablement notre humanité. Nous assistons d'ores et déjà à la lente disparition des peuples autochtones notamment des amérindiens et des bushinengés en Guyane.

Ce sujet appelle à beaucoup d'humilité car nous avons tendance à observer ces destructions de manière inquisitoriale alors même que nous participons à l'accélération de la déforestation sur notre propre territoire. L'exemple ultramarin en est la parfaite illustration. En effet, les Outre-mer comptent plus de 8 millions d'hectares de forêt dont la plus importante de France se situe en Guyane qui est la seule forêt primaire, tropicale et humide de l'Union européenne. Sa surface forestière est égale à celle du Portugal. Mais nous entretenons un paradoxe lorsque nous nous prévalons d'être la première forêt de France en superficie mais nous continuons d'importer du bois de l'étranger, souvent illégal.

Dès lors, c'est par la demande intérieure et l'exportation du bois guyanais que nous réussissons à construire localement de véritables filières bois éco-responsables. Puisque cette exigence de converger vers une gestion durable des forêts tropicales offrirait un développement économique multifonctionnelle parce qu'elle permettrait l'émergence de secteurs tels que de l'énergie ou ceux à haute valeur ajoutée.

Enfin, il ne peut y avoir de lutte efficace contre la déforestation sans implication des organisations régionales où par l'intermédiaire des Outre-mer, la France peut porter une parole forte. La lutte contre la déforestation doit urgemment interroger nos sociétés. L'avis sur lequel nous nous exprimons aujourd'hui ne doit plus être une énième alerte mais un projet d'application immédiate si on souhaite freiner la vulnérabilité de notre planète.

Le groupe de l'Outre-mer partage l'ensemble des préconisations et a voté cet avis.